

ASSURER LA FONCTION DE TRESORIER

Il s'agit de permettre à toute personne volontaire d'assurer la fonction de trésorier.ère, même sans connaissance préalable dans les domaines comptable, financier ou de gestion.

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle d'un trésorier dans une association
- Etre en mesure de repérer et analyser les points essentiels des comptes de l'association afin de pouvoir établir un simple rapport financier et communiquer ainsi les éléments financiers et comptables au conseil d'administration mais également aux adhérents de l'association lors de l'assemblée générale annuelle

CONTENU

- **Rôle et fonction du.de la trésorier.ère**, coordination avec les fonctions de comptable et de direction
- **La communication des éléments comptables et financiers** : savoir repérer les éléments comptables dans le compte de résultat, le bilan et l'annexe en vue d'établir le rapport financier pour la présentation en assemblée générale

PUBLIC

Trésorier.ère.s et administrateur.trice.s débutant dans la fonction

Pré-requis : relatif au public concerné

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices

INTERVENANT

Isabelle BRANDI, responsable administrative et financière UCS 13

S'INSCRIRE

1 jour

16 octobre 2020
Marseille

Gratuit pour les adhérents
Non adhérents : non consulter